



Règlement intérieur de l'association Moovens

Moovens édite un règlement intérieur afin de déterminer clairement tout ce qui concerne les adhérents et les activités au sein de l'association.

Les cours de rollers, initiations et stages sont animés par des professionnels du roller ayant un Brevet d'Etat et/ou un Brevet d'Initiateur Fédéral, ou autres.

Les randonnées et sessions libres sont animées par des adhérents motivés.

Les adhérents de Moovens respectent le règlement intérieur qui suit.

Devenir adhérent

Pour devenir adhérent GossipSkate il faut remplir en ligne (sur le site www.moovens.net) et s'acquitter de la cotisation annuelle au prix de 10€.

Date du renouvellement des cotisations au 1er Janvier de chaque année.

Cette cotisation donne le droit de participer à la vie associative, mais ne permet pas d'accéder aux cours, stages ou sessions.

Mode de paiement: chèques français à l'ordre de Moovens, espèces en euros, virement bancaire.

Être adhérent :

Être adhérent de Moovens, signifie avoir un esprit d'équipe, uni dans l'idée de faire partager ses connaissances des disciplines de glisse quelles qu'elles soient.

Être respectueux de soi et de son entourage, de son matériel et du matériel qui lui est prêté.

Respecter les règles de sécurité, du code du piéton et du code de la route.

L'association sera toujours vigilante en ce qui concerne ses droits et son image.

Aucune discrimination ne doit être supposée ou avérée. L'adhésion à Moovens impose un respect total de nos membres, de leur entourage et des personnes qui se joignent à nos groupes spontanément. Il convient donc à chacun d'avoir du bon sens et du savoir vivre.

L'adhérent ne doit rien faire qui pourrait mettre en cause l'association et son image.

Tout manquement aux règles peut engendrer une convocation demandée par le C.A. pour des explications des actes. Une radiation éventuelle pourrait être votée par le C.A.

Les rôles de l'adhérent:

Participer à la vie associative, toute aide aux différentes tâches pour le bon fonctionnement de la vie associative.

Respecter le règlement. S'acquitter de sa cotisation.

Roller loisir :

Carte d'abonnement, forfaits et tarifs

La participation aux cours et stages, randonnées dépend de vos envies ou de vos besoins.

L'association propose:

L'adhésion annuelle : 10€ (Validité : 1 an du 1 janvier au 31 décembre .)

Cours:

Forfait Mensuel de date à date enfants ou adulte 39 euros/Mois TTC est demandée à chaque début de cours.

Stage roller enfant :

Stage en demi-journée chaque première semaine de vacances scolaire.

120 euros les 5 demi-journée ou 30 la demi-journée (9H30/12H00 ou 14H00/17H00)

Stage roller enfants journée complète :

270 euros toute la journée, 9H30/17H00 sur 5 jours.

Anniversaire roller :

Au parc Bordelais ou à Darwin sur 2H30 en après-midi.

290 euros pour 12 enfants max clef et main.

Matériel fournis avec matos péda et bonne ambiance.

Stage roller Dance :

Organisation de Workshop roller dance et de roller party pendant l'année.

L'inscription aux cours est conseillée sur la page "Stage roller" sur moovens.net ou par mail

Plus la participation aux cours, stages et randonnées est assidue, plus l'adhérent verra une réelle amélioration dans le temps.

Des stages pourront être organisés ponctuellement en fonction des demandes sous un autre tarif.

Les niveaux d'apprentissage :

Premiers pas : première mise des patins, premières bases.

Débutants : les classiques, tenir debout, avancer, tourner, freiner, trottoirs.

Intermédiaire : commencer à se déplacer, gérer soi

-

même et son entourage, gérer son équilibre, descendre les marches, freiner rapidement et SANS FREIN (frein tampon).....

Confirmés : maîtrise de soi

-

même, partir en randonnée, apprendre les différentes disciplines, saut, slalom, déplacement urbain, freeride, freinages multiples...

Enfants de 8 à 18 ans (inscription avec autorisation parentale) et présence des parents pour le premier cours.

Enfants et Parents groupes selon niveau

Disciplines à découvrir :

Roller Quad

-

déplacement urbain

RollerParc (module)

Slalom

RollerDance

-

danser sur ses rollers

course d'endurance

Rollersoccer, rollerbasket, rollertennis...

Roller tout terrain dans la forêt

Leçons d'entretien de son matériel, d'amélioration et de réparation. Toute autre discipline qui trouvera demandeur.

Protections :

Comme dans toute pratique sportive, personne n'est à l'abri de blessures, c'est pourquoi Moovens vous recommande de vous protéger.

Pour cela, il existe des protections pour les genoux, coudes, poignets, et la tête...

Certaines protections particulières sont demandées pour une pratique plus extrême comme la pratique en rollerparc, ou downhill, roller tout terrain

Nous vous tiendrons au courant des protections à prendre pour les disciplines spécifiques.

Attention:

pour la pratique du roller quotidienne, les protège poignets et genoux sont vivement conseillés.

Pour les enfants, le pack complet est obligatoire : genoux, coude, poignet et casque.

Rollers

Moovens vous conseille d'acheter vos rollers dans un magasin spécialisé dans la glisse.

Nous pouvons vous conseiller les adresses des magasins adaptés si besoin.

Le frein tampon est toléré mais sera ôté en fonction de la progression.

Nous acceptons tout type de rollers (4,5 roues, quads...)

Assurance :

Nous vous conseillons de prendre une licence FFRS qui vous assurera, vous et votre matériel en cas d'accident sur vos rollers partout en France et à l'étranger, lors de votre inscription à Moovens.

Toutefois, les adhérents non licenciés sont assurés par la MAÏF, selon le contrat souscrit par Moovens

.

L'adhérent participant, devra porter les couleurs, la tenue de l'association et des partenaires lors des compétitions.

Il devra aussi être au minimum à niveau pour participer aux compétitions.

Il devra respecter le règlement de l'événement organisateur.

Exclusivité Le nom de l'association Moovens est un nom déposé et il est donc interdit de réaliser le moindre produit dérivé sans l'autorisation de Moovens.

Fait le 16 Octobre 2018 à Bordeaux